

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil du Village de Memramcook, tenue le mardi 17 janvier 2023, à 19 h, à l'Édifice municipal.

Présences :

Maxime O. Bourgeois	- Maire
Mariane Cullen	- Conseillère/Maire suppléante
Marc Boudreau	- Conseiller
Brian Cormier	- Conseiller
Carole Duguay	- Conseillère
Normand Dupuis	- Conseiller
Yanic Vautour	- Conseiller
Monique Bourque	- Directrice générale/Greffière
Caroline LeBlanc	- Directrice générale/Directrice des finances
Daniel Chiasson	- Directeur des travaux publics
Maryse LeBlanc	- Directrice des loisirs et de la programmation
Philippe Vachon	- Gérant du terrain de golf et de l'aréna
Gérald Boudreau	- Chef pompier

Absence : Aucune

- 1. Appel à l'ordre**
Monsieur le maire, Maxime O. Bourgeois, appelle la réunion à l'ordre à 19 h 03.
- 2. Reconnaissance du territoire traditionnel non cédé**
Le maire fait la reconnaissance du territoire traditionnel non cédé.
- 3. Constatation du quorum par la greffière**
La greffière constate le quorum.
- 4. Déclaration de conflit d'intérêts**
Aucun conflit n'est déclaré.
- 5. Adoption de l'ordre du jour**
Proposé par Marc Boudreau
Appuyé de Normand Dupuis
Que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé. **Adoptée à l'unanimité.**

P23 – 01 – 001

6. Présentations, requête et pétitions**a) Présentation – certificat de reconnaissance**

Le maire remet un certificat de reconnaissance décerné par l'AFMNB au conseiller Cormier pour ses 10 ans au service de la population de Memramcook.

b) Présentation – Centre d'accueil et d'accompagnement francophone des immigrants du Sud-Est du Nouveau-Brunswick (CAFi)

Madame Angèle Losier, directrice générale du CAFi, fait une présentation au conseil. Depuis plus de 16 ans, l'organisme offre des services et programmes variés en accueil et accompagnement auprès des nouveaux arrivants francophones et allophones dans la région du Sud-est du Nouveau-Brunswick. Madame Losier partage des données et mentionne une augmentation considérable de personnes immigrantes dans la région au cours des dernières années. Elle fait un survol des services et des programmes offerts et l'importance de ceux-ci à l'intégration communautaire des gens.

Les membres du conseil posent des questions et partagent des commentaires.

7. Adoption des procès-verbaux**a) Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 8 novembre 2022**

P23 – 01 – 002

Proposé par Mariane Cullen**Appuyé de Yanic Vautour**

Que le procès-verbal et les résolutions contenues dans le procès-verbal de la réunion extraordinaire, tenue le 8 novembre 2022, à 19 h, à l'Édifice municipal, soient adoptés tels que circulés. **Adoptée à l'unanimité.**

b) Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 15 novembre 2022

P23 – 01 – 003

Proposé par Carole Duguay**Appuyé de Marc Boudreau**

Que le procès-verbal et les résolutions contenues dans le procès-verbal de la réunion ordinaire, tenue le 15 novembre 2022, à 19 h, à l'Édifice municipal, soient adoptés tels que circulés. **Adoptée à l'unanimité.**

c) Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 22 novembre 2022

P23 – 01 – 004

Proposé par Normand Dupuis**Appuyé de Brian Cormier**

Que le procès-verbal et les résolutions contenues dans le procès-verbal de la réunion extraordinaire, tenue le 22 novembre 2022, à 17 h, à l'Édifice municipal, soient adoptés tels que circulés. **Adoptée à l'unanimité.**

8. Suivis découlant des procès-verbaux**a) Suivis découlant du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 8 novembre 2022**

Aucun

- b) **Suivis découlant du procès-verbal de la réunion ordinaire du 15 novembre 2022**

Aucun

- c) **Suivis découlant du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 22 novembre 2022**

Aucun

9. **Rapport du maire et demande de renseignements**

Le maire présente son rapport.

10. **Rapports des conseillers et demande de renseignements**

- a) Marc Boudreau

Le conseiller Boudreau présente son rapport.

- b) Brian Cormier

Le conseiller Cormier présente son rapport.

- c) Mariane Cullen

La conseillère Cullen présente son rapport.

- d) Carole Duguay

Le chef pompier, Gérald Boudreau, présente les rapports d'urgence du Service d'incendie pour les mois de novembre et décembre 2022. La conseillère Duguay poursuit en présentant son rapport.

- e) Normand Dupuis

Le conseiller Dupuis présente son rapport.

- f) Yanic Vautour

Le conseiller Vautour présente son rapport.

11. **Rapports de la direction générale**

Directrice générale/directrice des finances

La directrice générale/directrice des finances présente son rapport.

Directrice générale/greffière

La directrice générale/greffière présente son rapport.

12. **Arrêtés, procédures, directives et outils administratifs**

- a) **Mise à jour concernant l'arrêté désignant des parties de routes dans le Village de Memramcook accessibles aux véhicules hors routes**

Proposé par Marc Boudreau

Appuyé de Carole Duguay

ATTENDU QUE le conseil a passé à la première et deuxième lecture de l'arrêté no 52;

ET ATTENDU QUE le conseil n'adoptera pas l'arrêté no 52;

IL EST RÉSOLU que le conseil cesse ses lectures pour prendre l'arrêté no 52.

Adoptée à l'unanimité.

- b) **Première lecture (par son titre) de l'arrêté no 53 *Un arrêté désignant des parties de routes dans le Village de Memramcook accessibles aux véhicules hors routes***

P23 – 01 – 006

Proposé par Mariane Cullen

Appuyé de Yanic Vautour

Que le conseil accepte la première lecture (par son titre) de l'arrêté no 53 *Un arrêté désignant des parties de routes dans le Village de Memramcook accessibles aux véhicules hors routes. Adoptée à l'unanimité.*

- c) **Deuxième lecture (par son titre) de l'arrêté no 53 *Un arrêté désignant des parties de routes dans le Village de Memramcook accessibles aux véhicules hors routes***

P23 – 01 – 007

Proposé par Marc Boudreau

Appuyé de Brian Cormier

Que le conseil accepte la deuxième lecture (par son titre) de l'arrêté no 53 *Un arrêté désignant des parties de routes dans le Village de Memramcook accessibles aux véhicules hors routes. Adoptée à l'unanimité.*

- d) **Nomination – agent chargé de l'exécution des arrêtés**

P23 – 01 – 008

Proposé par Carole Duguay

Appuyé de Normand Dupuis

ATTENDU QUE le conseil a adopté divers arrêtés municipaux;

ET ATTENDU QUE le conseil peut nommer des agents chargés de l'exécution des arrêtés du gouvernement local et fixer leur mandat;

IL EST RÉSOLU QUE la personne suivante soit nommée en tant qu'agent chargé de l'exécution des arrêtés du gouvernement local selon l'article 72 de la *Loi sur la gouvernance locale (Loi)* :

Jordan Langlois

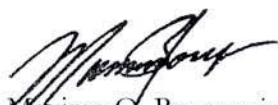
IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la nomination ci-dessus comprenne les attributions prescrites par arrêté, la *Loi* et ses règlements;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE l'agent chargé de l'exécution des arrêtés du gouvernement local exécute ses fonctions selon les dossiers provenant de la direction générale municipale et les politiques municipales;


IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que la nomination ci-dessus continue tant que la personne est à l'embauche ou est retenue par le Village de Memramcook.

Adoptée à l'unanimité.

- P23 – 01 – 009 e) **Demande d'appel d'offres – projet d'eau – phase 3 – contrat no 5**
Proposé par Mariane Cullen
Appuyé de Carole Duguay
Que le conseil autorise l'administration à aller en appel d'offres pour le contrat no 5 du projet d'eau – phase 3, soit pour la construction et le branchement d'un nouveau puits. **Adoptée à l'unanimité.**
- P23 – 01 – 010 f) **Nomination du comité pour l'évaluation du rendement des directrices générales**
Proposé par Yanic Vautour
Appuyé de Marc Boudreau
Que le conseil forme un comité composé du maire, du conseiller Brian Cormier et de la conseillère Carole Duguay pour procéder à l'évaluation annuelle du rendement des directrices générales. **Adoptée à l'unanimité.**
- P23 – 01 – 011 13. **Levée de la réunion**
Proposé par Marc Boudreau
Appuyé de Yanic Vautour
Que le conseil accepte de lever la réunion et la séance est levée à 20 h 15.
Adoptée à l'unanimité.



Maxime O. Bourgeois
Maire



Monique Bourque
Directrice générale/Greffière

Période de questions

Quelques membres de l'assemblée posent des questions et partagent des commentaires.

La période de questions se termine à 20 h 45.